



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Nouvelle-Calédonie

Question écrite n° 286

Texte de la question

M Alain Vivien attire l'attention de M le ministre des départements et territoires d'outre-mer sur la destruction au depotoir de Noumea d'un grand nombre de travaux et publications concernant la Nouvelle-Calédonie, au mois de fevrier dernier. Selon certaines informations, plus de 7 000 livres et revues auraient ete detruits par le feu. Il lui demande : 1o si les faits sont bien exacts ; 2o dans l'affirmative, qui a donne l'ordre de destruction.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre des départements et territoires d'outre-mer a l'honneur de porter a la connaissance de l'honorable parlementaire que les faits mentionnes sont bien exacts. Il s'agit precisement d'un stock de 6 000 brochures et revues qui avaient ete fabriquees en vue du 4e Festival des arts du Pacifique qui n'a pu se derouler comme prevu a Noumea, en decembre 1984, en raison des evenements qui ont a cette epoque agite le territoire. Ces stocks volumineux de documentation ne presentaient plus d'utilite a etre conserves en totalite par l'office. Aussi l'office a-t-il pris la decision de ne conserver qu'en nombre limite, sans rapport avec celui qui avait ete prevu pour la diffusion durant le festival, ces brochures au titre de documentation generale et a celui des archives.

Données clés

Auteur : [M. Vivien Alain](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 286

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : départements et territoires d'outre-mer

Ministère attributaire : départements et territoires d'outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2113